



BULLETIN D'INFORMATION A L'ATTENTION DES CORRESPONDANTS N°2

Période du 01/07 au 31/12/98

Le réseau lynx fête ses dix années d'existence. Ces 10 chandelles n'auront pas été vaines. En 1989, nul n'aurait pu imaginer qu'il serait un jour possible de disposer, pour cette espèce rare et discrète, de centaines d'informations précises et fiables, recueillies sur des surfaces de dizaines de milliers de km². La somme des informations vérifiées patiemment par chacun d'entre vous au fil des ans a permis de constituer un précieux fond collectif, d'une ampleur pratiquement inégalée. Nous avons apporté la preuve qu'il était possible de suivre l'expansion géographique de ce félin rare à l'échelle nationale, de mesurer exhaustivement les dégâts causés au cheptel domestique, fournissant ainsi aux décideurs comme aux biologistes des données fiables et impartiales, indispensables pour la conservation et la gestion de ce grand carnivore.

Les méthodes d'enquête et le choix des problématiques continueront certainement à évoluer dans les années prochaines. Pour 1999, que souhaiter d'autre que la poursuite de cet effort collectif, tout en formulant le vœu, qu'au sein des réseaux départementaux comme de nous à vous, nous puissions préserver et améliorer la qualité des échanges qui nous lient.

Bonne année à tous !



LA VIE DANS LES RÉSEAUX DÉPARTEMENTAUX

■ Le réseau vient de se doter de 4 pièges photographiques (TRAILMASTER TM500). Ce

matériel se compose d'un radar infrarouge et d'un appareil photo (Yashica - 3.5/35mm). Le radar détecte la présence de l'animal (à 20m maximum) et commande le déclenchement de l'appareil photo. Les prises de vues peuvent être programmées en fonction de la durée de présence de l'animal ou d'un laps de temps prédéterminé, pour éviter les photographies à répétition d'un même individu. L'efficacité du système dépend en grande partie de la capacité de l'utilisateur à prévoir les déplacements de l'animal pour installer judicieusement son matériel. Dans le cas du lynx les meilleurs résultats ont été obtenus en disposant ce piège à proximité de proies (ongulés) en début de consommation. Les correspondants pourront emprunter ce matériel en s'adressant à l'ONC à BIRIEUX (coordonnées précisées en pied de page). Ce matériel sera utilisé en priorité dans les secteurs où la présence de l'espèce demande à être confirmée et comme moyen supplémentaire d'identifier le prédateur responsable d'attaques répétées sur le cheptel domestique.

■ Le 21/10/98, La Direction de la Nature et des Paysages (DNP) du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) a organisé une réunion visant à harmoniser les procédures de compensation financière des dommages de lynx et de loup. Le réseau loup est actuellement présent dans l'ensemble des départements des Alpes. Les deux procédures diffèrent tant au niveau des barèmes financiers que des missions des correspondants et des coordinateurs départementaux, ou des formulaires de constatation des dommages. La DNP souhaite que cette harmonisation soit mise en place pour la prochaine saison d'estive. M. STAUB de la Direction de l'Espace Rural et de la Forêt (Ministère chargé de l'Agriculture) a été chargé de faire des propositions sur les barèmes financiers. L'ONC qui assure la coordination nationale des réseaux lynx et loup est chargé de proposer une harmonisation des procédures de constats.

Édité et transmis par l'OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE

Direction de la Recherche et du Développement - Centre d'étude et de recherche appliquée sur les prédateurs et les animaux déprédateurs
Montfort - 01330 BIRIEUX (France) Téléphone : 04.74.98.19.23. - Télécopie : 04.74.98.14.11. E.mail : rezoilynx@onc.gouv.fr

■ Une convention a été signée entre le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) et l'Office National de la Chasse pour que ce dernier assure la gestion financière des compensations des dommages de lynx et de loup sur le cheptel domestique. Jusqu'en 1998, cette mission avait été confiée par le MATE au Fonds Français pour la Nature et l'Environnement (FFNE).



LES INÉDITES DU RÉSEAU...

● Le 21/11/98, un lynx âgé au plus de 6 mois (5-7 kg, 30-35 cm de hauteur au garrot) a été capturé vivant par MM. GRANDADAM et AUGER (Brigade Mobile d'Intervention de l'ONC), dans la maison forestière "Hohbuehl" à GRENDELBRUCH (67). La présence de cet animal a été signalée par M. ST-ANDRIEUX (ONF) qui nous a transmis les informations suivantes : " Le 18/11/98, cet animal avait été observé par Mme Sylvie SCHNEPP, poursuivant un chat domestique à proximité du village de GRENDELBRUCH. Quelques heures avant sa capture, cet animal avait parcouru 5 à 6 km en forêt, approché deux habitations et tenté de pénétrer dans leurs dépendances. La seconde fois, surpris par le forestier l'animal s'est réfugié dans la chaufferie de la maison." Ce jeune lynx n'a présenté aucune déficience physique ou comportementale. Sa mère est vraisemblablement morte et il a approché les habitations pour rechercher de la nourriture. Cet animal est actuellement en captivité dans le zoo d'AMNEVILLE (57). Sa remise en liberté est une possibilité qui pourra être envisagée quand il aura atteint la taille d'un subadulte (printemps prochain) et si son comportement reste celui d'un animal craintif et méfiant vis à vis de la présence humaine. A suivre...

● Le 23/08/98 un lynx adulte a été observé à environ 30 km à l'ouest de VESOUL sur la commune de VILLERS-VAUDEY (70) par M. BERGERET (Lieutenant de louveterie) et M. CABANTOUS (technicien de la Fédération des chasseurs) lors d'un tir de nuit. Le 02/08/98 un automobiliste a observé un animal qu'il a décrit comme étant un lynx à 15 km au Sud de VESOUL, sur la localité de QUENOCHÉ (70) (vérification de M. MEYER ONC/SDG70). Ces données confirment la présence du lynx, suspectée depuis 1996 dans cette région (27/05/96 à FOUVENT-ST-ANDOCHE (70) et 09/09/97 à BOREY (70)). Elles accréditent la thèse selon laquelle il existe, entre les Massifs jurassien et vosgien, des possibilités de colonisation pour cette espèce. La rivière du Doubs, qui constitue la limite géographique des deux entités n'est pas une barrière infranchissable pour le lynx (Cf. Bulletin N°1). Pour affiner nos connaissances, la surveillance de la présence du lynx dans le département de Hte-Saône et plus généralement entre les reliefs Vosgien et jurassien doit être maintenue voire développée. La survie et le développement de l'espèce dans des milieux vallonnés et semi - agricoles, jusqu'alors

considérés comme peu favorables, serait une première en France. L'établissement du lynx dans cette région, s'il se confirme, permettrait la fusion des populations vosgienne et jurassienne en une seule population moins vulnérable.

● Le 28/08/98 à 17h00, M. Max CHEVASSU (éleveur) a surpris, à 2 mètres, un jeune lynx consommant le gigot d'un cadavre de brebis. La mère, équipée d'un émetteur, située à proximité, s'est immédiatement approchée à une dizaine de mètres de l'éleveur, protégeant la retraite de son jeune vers le couvert. Le jeune lynx a quitté le parc à moutons en passant au travers du grillage ursus dont les mailles ont pour dimension 10 x 15 cm. M. CHEVASSU était accompagné de son chien (croisé Border Collie, de 50kg environ). Ce dernier arrivant après son maître a aussitôt cherché à s'interposer entre son maître et le lynx. Le lynx n'a pas bougé puis a lentement avancé vers le chien, avant de fuir. Cette scène s'est déroulée à ONOZ (39) dans un parc à moutons concerné par 15 cas de prédation de lynx depuis 1989. La donnée a été vérifiée par M. BALESTRA (ONC/SDG39).



QUAND ON PARLE DU LYNX...

▲ Conférence présentée par l'ONC :

✓ "Situation actuelle du lynx en France et impact sur le cheptel domestique" présentée le 11 juillet 1998 à CHIZÉ (79) dans le cadre d'une soirée publique organisée par l'Association pour le Développement de la Pédagogie, du Tourisme Scientifique et Ecologique en Forêt de CHIZÉ.

▲ Réunions "Plan d'action pour les grands carnivores d'Europe" :

✓ La première réunion a été organisée du 1 au 4 août 1998 à Bucarest (Roumanie) par le WWF International et l'Initiative pour les grands carnivores en Europe (LCIE). Lors de cette rencontre, il a été élaboré des plans d'actions pour la conservation en Europe de l'ours brun (*Ursus arctos*), du loup (*Canis lupus*), du lynx européen (*Lynx lynx*), du lynx ibérique (*Lynx pardinus*) et du glouton (*Gulo gulo*),

✓ La deuxième réunion a été organisée du 5 au 7 octobre 1998 dans le parc national de Nishe Tatry (Slovaquie) par le Conseil de l'Europe (Convention de Berne). Cette réunion avait pour objectif d'examiner dans le cadre de la Convention, les plans d'action élaborés par l'Initiative pour les grands carnivores en Europe (LCIE) avec le soutien du WWF. Ces plans très généraux serviront de base à des recommandations aux états membres qui seront faites par le Comité permanent de la Convention de Berne. Pour le lynx, les principales discussions ont porté sur le braconnage et l'acceptation de l'espèce par les chasseurs, la surveillance des populations et

les modifications des politiques européennes.

▲ **Livre** d'esquisses et de dessins intitulé " La nuit le lynx" de Jacques RIME, publié en 1998 aux éditions SLATKINE. Cet artiste Suisse rassemble dans ce document 110 oeuvres pour la plupart inédites, réalisées dans les Préalpes fribourgeoises (CH).

▲ **Film** intitulé "*Vivre lynx dans le Massif jurassien*" réalisé par Loïc COAT (Sélection 1998 du festival de MENIGOUTE). Cette cassette vidéo (VHS) de 52 minutes présente un panorama complet de la biologie et de l'écologie du lynx. Les images d'excellente qualité dévoilent l'animal sous toutes ses coutures, se déplaçant, dormant, traversant un cours d'eau, se reproduisant, allaitant ses petits sautant au-dessus de la clôture d'un parc à moutons, essayant de capturer des chevreuils.... Ce travail a été réalisé exclusivement dans le milieu naturel. Deux années et demie d'affûts ont été nécessaires pour relever ce défi jamais réalisé auparavant. Les lynx sont équipés de colliers émetteurs. Ils ont été suivis dans le cadre d'une étude réalisée par l'Office national de la chasse sur la prédation du lynx sur le cheptel domestique. Pour obtenir cette cassette ou tout renseignement complémentaire (diffusion public) contacter directement Loïc COAT ("Ladeval" 39150 LES PIARD - Tél./Fax : 03.84.60.42.07. - E.mail : lcoat@aricia.fr). Ce dernier a créé un site sur INTERNET (www.jura-france.com/lynx), consacré à sa démarche. Sa cassette est disponible, pour 169 F. (frais de port compris).

Loïc COAT achève, par ailleurs, un second document vidéo, qui servira de support pédagogique aux sessions de formation des correspondants du réseau lynx. Ces images présentent en effet les différents indices de présence du lynx ainsi que leurs critères d'identification. Elles montrent, par exemple, l'examen complet d'un cadavre de chevreuil tué par ce prédateur ou une piste dans la neige. Lors des stages, les indices du lynx étaient, jusqu'à présent montrés schématiquement ou, dans le meilleur des cas, reconstitués artificiellement (empreinte). Leur présentation sera dorénavant accompagnée d'un support plus réaliste.

▲ **Projet de création d'une association** intitulée "Groupe Lynx Vosges". Cette initiative émane de certains membres d'associations alsaciennes de protection de la nature. Elle vise en particulier la promotion de l'espèce mais propose également, de façon plus curieuse, d'assurer "*l'animation du réseau d'observateurs et la collecte des données sur le Massif vosgien*". Une ébauche de statuts a été diffusée pour avis à différentes administrations départementales. Afin de lever toute ambiguïté vis à vis de ce projet, nous rappelons que le réseau lynx a été mis en place à la demande du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (MATE) pour surveiller la présence de l'espèce à l'échelle du territoire national mais aussi assurer la compensation financière des dommages engendrés par ce prédateur. Le MATE a demandé à l'ONC et

aux services décentralisés de l'état (DDAF, DSV dans le Ht-Rhin) d'assurer la formation et l'animation des correspondants et la synthèse des données collectées. Ces missions restent inchangées.



POUR EN SAVOIR PLUS ..

◆ Synthèse sur l'ensemble des publications parues sur le lynx (*Lynx lynx*) dans le monde :

- STAHL P. et VANDEL J.M., 1998 - Le lynx boréal *Lynx lynx* (Linné, 1758), Encyclopédie des carnivores de France n°19, S.F.E.P.M. éd., Paris, 65p. Cette monographie qui aborde tous les aspects de la biologie et de l'écologie du lynx, peut être commandée à : Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, service du patrimoine naturel, Muséum national d'histoire naturelle, 57 rue Cuvier - 75231 PARIS cedex 05. Un financement est actuellement recherché pour diffuser ce document à l'ensemble des correspondants du réseau lynx lors des prochaines réunions départementales.

◆ Mortalité due aux infrastructures linéaires :

- VANDEL J.M., STAHL P., POULY B. et NIOGRET L., 1998 - Mortalité anormale de lynx sur autoroute, *Bull. Mens. Off. Natl. Chasse*, 237 : 30-31.

◆ Statut de l'espèce dans le Massif vosgien :

VANDEL J.M., 1998 - Le Lynx dans le Massif vosgien, situation en 1996, *Le Troglo*, 67 : 4-8.

◆ Publication des actes du séminaire organisé du 7 au 9 décembre 1995 à ENGELBERG (CH), consacré à la surveillance et au statut des populations de lynx dans l'arc Alpin.

- Conseil de L'Europe (1998). - *The re-introduction of the lynx into the Alps*. 7-9 décembre 1995, Engelberg, Suisse : Conseil de l'Europe, *Rencontres environnement*, n° 38, 157p.

- *Hystrix*, vol. 10(1), 76p. (revue italienne)

◆ Origine de la présence du lynx dans les Vosges du Nord :

GENOT J.C., 1998 - *Ecologiquement correct ou Protection contre nature ?*. Édisud, Aix en provence. 160 p.

◆ Représentation du lynx auprès des éleveurs et des chasseurs des Vosges du Nord :

FERREIRA-KOCH D. 1998 - Les éleveurs et les chasseurs des Vosges du Nord et leurs relations au Lynx (*Lynx lynx*). Image et place de l'animal dans notre société. *Ann. Sci. Bios Vosges du Nord*, 6 (1997/1998) : 77-94.

◆ Raisons de la diminution des populations de grands carnivores dans les Alpes :

BREITENMOSER U. 1998 - Large predators in the Alps : the fall and rise of man's competitors. *Biological Conservation*, vol. 83, N°3 : 279-289.

Tableau I : Récapitulatif des informations vérifiées par les correspondants du réseau lynx en 1998

| MASSIF | DEPT | FIABILITÉ | | | | | | TOTAL | |
|--------------|--------------|------------|-----------|---------------------------|----------|-------------------|------------------|----------------------|------------|
| | | Confirmée | Probable | Probable - Douteuse | Douteuse | Non Identifiée | Non Confirmée | PRESENCE LYNX (1) | GENERAL |
| ALPIN | 26 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| | 38 | 0 | 4 | 1 | 3 | 5 | 3 | 5 | 16 |
| | 73 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 5 | 1 | 7 |
| | 74 | 0 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 4 |
| | TOTAL | 2 | 8 | 1 | 3 | 6 | 8 | 11 | 28 |
| JURASSIEN | 1 | 42 | 4 | 0 | 1 | 0 | 2 | 46 | 49 |
| | 25 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 4 | 5 |
| | 39 | 97 | 31 | 2 | 2 | 1 | 2 | 129 | 134 |
| | TOTAL | 141 | 37 | 2 | 3 | 1 | 5 | 180 | 189 |
| VOSGIEN | 57 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| | 67 | 1 | 4 | 0 | 1 | 2 | 0 | 5 | 8 |
| | 68 | 0 | 10 | 3 | 2 | 1 | 1 | 13 | 17 |
| | 70 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 3 | 3 |
| | 88 | 1 | 5 | 0 | 0 | 1 | 1 | 6 | 8 |
| | TOTAL | 3 | 21 | 4 | 3 | 4 | 2 | 28 | 37 |
| TOTAL | | 146 | 66 | 7 | 9 | 11 | 15 | 219 | 254 |

Tableau II : Nature des données retenues (confirmée et probable) pour l'analyse de la présence du lynx en 1998

| MASSIF | DEP | TYPE D'INDICE | | | | | | | | | TOTAL |
|--------------|--------------|----------------------------------|---------------------|-----------------------------|------------------|---------------------|--------------------------|-------------------------------|--|------------|-------|
| | | (A) prédation cheptel domestique | (C) capture de lynx | (E) empreinte(s) - piste(s) | (F) excrément(s) | (L) cadavre de lynx | (O) observation visuelle | (P) prédation cheptel sauvage | (X) donnée composée de plusieurs indices | | |
| ALPIN | 26 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | |
| | 38 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 5 | |
| | 73 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | |
| | 74 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 0 | 0 | 4 | |
| | TOTAL | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 1 | 1 | 11 | |
| JURASSIEN | 1 | 38 | 1 | 0 | 0 | 2 | 2 | 2 | 1 | 46 | |
| | 25 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | 0 | 0 | 4 | |
| | 39 | 87 | 0 | 4 | 0 | 1 | 15 | 21 | 2 | 130 | |
| | TOTAL | 125 | 1 | 4 | 0 | 5 | 19 | 23 | 3 | 180 | |
| VOSGIEN | 57 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | |
| | 67 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 4 | 0 | 0 | 5 | |
| | 68 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 4 | 7 | 0 | 13 | |
| | 70 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 3 | |
| | 88 | 0 | 0 | 4 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 6 | |
| | TOTAL | 1 | 1 | 5 | 1 | 0 | 12 | 8 | 0 | 28 | |
| TOTAL | | 129 | 2 | 9 | 1 | 5 | 37 | 32 | 4 | 219 | |

Tableau III : Liste des communes ayant recensées, en 1998, plus de 5 attaques de lynx sur le cheptel domestique

| DEPT | COMMUNE | FIABILITÉ | | TOTAL |
|------|-------------|-----------|----------|-------|
| | | Confirmée | Probable | |
| 1 | CONTREVOZ | 9 | 0 | 9 |
| 1 | CORVEISSIAT | 5 | 1 | 6 |
| 1 | HAUTECOURT | 4 | 1 | 5 |
| 39 | CERNON | 10 | 1 | 11 |
| 39 | CHEMILLA | 6 | 0 | 6 |
| 39 | ETIVAL | 7 | 2 | 9 |
| 39 | LAINS | 13 | 0 | 13 |

Données ne pouvant être utilisées sans l'accord du Réseau Lynx